

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres

Paris, 5-6 octobre 2021



CONCLUSIONS POLITIQUES DE LA RCM DE 2021

CONCLUSIONS POLITIQUES DE LA RCM DE 2021

BÂTIR UN AVENIR VERT ET INCLUSIF AUTOUR DE VALEURS PARTAGÉES

À l'occasion de la deuxième partie de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2021, nous¹ nous sommes rassemblés les 5 et 6 octobre 2021, sous la conduite des États-Unis, qui assurent la Présidence de la RCM, ainsi que de la Corée et du Luxembourg, qui en assurent la Vice-Présidence, afin de poursuivre la conversation entamée lors de la première partie de la RCM sous l'intitulé « Bâtir un avenir vert et inclusif autour de valeurs partagées ».

1. La force de l'OCDE réside dans les valeurs que nous partageons. Depuis sa création il y a 60 ans, l'OCDE s'est affirmée comme une communauté de démocraties, au nombre de 38 aujourd'hui, animées d'une communauté de vues, attachées aux principes de l'économie de marché ; à un système commercial multilatéral ouvert, libre, équitable et fondé sur des règles ; à la transparence et la redevabilité des gouvernements ; à la règle de droit ; à l'égalité femmes-hommes ; à la protection des droits humains ; et à la promotion de la durabilité environnementale. Le Conseil, réuni au niveau des Ministres, adopte la Vision d'avenir pour l'OCDE à l'occasion de son 60ème anniversaire, qui est l'expression de ces valeurs partagées, et adopte la Stratégie de relations mondiales, qui guidera nos engagements extérieurs, en encourageant l'adhésion aux normes et bonnes pratiques de l'OCDE. Dans notre réflexion sur l'élargissement de l'Organisation, nous nous engageons à préserver la communauté de vues qui est la marque de l'OCDE, et les Membres seront guidés par les exigences élevées propres à ces valeurs partagées dans la décision d'ouvrir ou non des discussions d'adhésion.

2. Nous pensons qu'il n'existe aucune priorité plus urgente que de mettre fin aux crises sanitaires, économiques et sociales induites par la pandémie de COVID-19, et d'instaurer une reprise verte, inclusive et résiliente pour tous. Nous nous engageons à vaincre le COVID-19 grâce à un effort de vaccination mondial et équitable, principalement en soutenant le dispositif destiné à accélérer l'accès aux outils de lutte contre le COVID-19 (Accélérateur ACT) et son mécanisme COVAX, et en renforçant les capacités de production, y compris dans les pays en développement. Alors que la reprise s'amorce, il est impératif de venir à bout des obstacles économiques et sociétaux qui empêchent les femmes et les filles – la moitié de notre population – de participer et de contribuer pleinement aux opportunités créées par les échanges et la croissance économique, et d'en recueillir les fruits. Nous appelons l'OCDE à montrer l'exemple, dans sa gestion, ses normes et ses recommandations d'action, d'une totale inclusion des femmes et des filles. Nous nous engageons à prendre des mesures ambitieuses et efficaces pour aligner nos plans de relance sur les objectifs de l'Accord de Paris, afin de faire face à la menace que fait peser le changement climatique sur nos économies et nos sociétés, comme le souligne le dernier rapport du GIEC. La crise climatique est une crise existentielle.

3. Les valeurs que nous partageons donnent corps à la façon dont nous nous adaptons aux nouveaux défis. Les avancées de la science et de la technologie comptent parmi les moteurs les plus puissants de la productivité, de la croissance et de l'amélioration du niveau de vie. Ces avancées doivent être mises au point de manière responsable, grâce à une gouvernance efficace, de sorte que leurs bienfaits soient équitablement répartis et que les risques soient gérés avec succès. Nous prenons acte de la nécessité, pour les technologies nouvelles et émergentes, d'élaborer des normes, ou de les renforcer afin qu'elles reflètent nos valeurs communes et restent en phase avec les innovations qui remodelent nos économies et nos sociétés. Nous nous engageons à collaborer pour promouvoir l'instauration d'une économie numérique inclusive, notamment par la mise en œuvre des Principes de l'OCDE sur l'intelligence artificielle (IA) et

¹ Ministres et Représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la Corée, du Costa Rica, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie et de l'Union européenne.

la promotion de la libre circulation des données en toute confiance, ainsi que par la possible élaboration de principes de haut niveau pour un accès public, dans des conditions de confiance, aux données à caractère personnel. Nous appelons l'OCDE à encourager une utilisation des technologies qui respecte la confidentialité des données et les droits de propriété intellectuelle, garantisse la sûreté et la sécurité des utilisateurs, en particulier des jeunes, lutte contre la désinformation et protège les principes démocratiques et les droits humains.

4. Nous réaffirmons notre engagement commun à mettre fin à la pauvreté, à ne laisser personne de côté, à protéger notre environnement et à améliorer la vie et les perspectives de tous, à l'intérieur et à l'extérieur de l'OCDE. Nous reconnaissons les défis particuliers auxquels sont confrontés les pays en développement. Nous encourageons vivement les secteurs tant public que privé à assurer un accès équitable aux vaccins, aux traitements et aux outils de diagnostic contre le COVID-19. Nous confirmons les engagements que nous avons pris à l'égard de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et de ses Objectifs de développement durable. Nous soutenons les investissements de qualité dans les infrastructures dans un esprit de transparence, de redevabilité et d'inclusivité, à travers l'application des Principes du G20 pour des investissements de qualité dans les infrastructures et autres bonnes pratiques reflétant nos valeurs communes.

5. Nous appelons instamment à une action ambitieuse de tous afin de faire de cette décennie une décennie d'action pour le climat. Nous attendons avec intérêt la soumission de contributions déterminées au niveau national (CDN) en progression et de stratégies sur le long terme. Nous sommes déterminés à obtenir un résultat fructueux à la COP26 qui se tiendra à Glasgow. Nous confirmons notre engagement à agir d'urgence dans le but de parvenir à la neutralité carbone à l'échelle mondiale d'ici 2050 grâce à une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre au cours de la présente décennie afin que l'objectif consistant à contenir l'élévation de la température de la planète à 1,5°C demeure à notre portée. Dans ce contexte, nous nous engageons à obtenir des résultats significatifs, à travers le Comité d'aide au développement de l'OCDE et l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, qui permettent d'aligner notre aide publique au développement et nos crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici la COP26. Nous nous félicitons du Tableau de bord préliminaire élaboré dans le cadre du Programme international pour l'action face au changement climatique (IPAC) et attendons avec intérêt la mise au point de l'Observateur de l'action climatique qui permettra d'assurer un suivi de nos progrès. Nous nous engageons à mobiliser l'investissement tant public que privé pour atteindre nos objectifs climatiques, notamment pour enrayer et inverser le processus d'appauvrissement de la biodiversité et de déforestation. Inspirés par les initiatives déjà en place, nous attendons avec intérêt une analyse des moyens par lesquels les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pris en compte dans les différents axes de travail de l'OCDE dans l'optique de favoriser l'adoption d'approches intégrées en matière de finance durable, notamment par la définition de principes relatifs au financement de la transition climatique. Nous nous efforçons de nous adapter aux conséquences négatives du changement climatique, notamment en investissant dans des infrastructures résilientes au changement climatique, en améliorant les données et les connaissances, et en intensifiant l'action en matière d'adaptation, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

6. Alors que nous nous remettons des effets de la pandémie de COVID-19, nous nous appliquons, en nous fondant sur nos valeurs communes, à bâtir un avenir plus durable, équitable, inclusif et résilient, qui favorise la croissance économique tout en ne laissant personne de côté. Nous attendons de l'OCDE qu'elle produise des analyses et des recommandations d'action étayées par des données factuelles qui permettent de répartir les bienfaits de l'expansion économique – en prêtant attention à la pleine inclusion des femmes, des jeunes, des populations autochtones et des groupes défavorisés – et de résorber les fractures, notamment la fracture numérique, entre les personnes, les entreprises de toutes tailles ainsi qu'entre les régions et les villes, en particulier dans les communautés isolées et rurales. Nous appelons

l'OCDE à se faire le héraut des bonnes pratiques en matière d'intégration de la problématique des genres dans ses travaux, notamment à travers la collecte et l'analyse de données désagrégées.

7. Nous réaffirmons notre engagement à défendre les normes internationales du travail et condamnons fermement le recours au travail forcé et au travail des enfants. Nous soulignons l'importance du dialogue social pour assurer le bon fonctionnement des marchés du travail. Nous insistons sur la nécessité d'une action continue en faveur du développement des compétences et d'une reconversion des travailleurs, notamment les travailleurs âgés et les chômeurs, vers des activités nouvelles et plus durables, que ce soit dans les grandes entreprises, les PME ou les entreprises sociales. Tout en faisant avancer un programme d'action en faveur des échanges et de l'investissement qui profite à tous, nous nous efforcerons de protéger nos travailleurs en leur apportant une protection sociale suffisante. Nous nous emploierons à renforcer le système commercial multilatéral fondé sur des règles, dont l'OMC est le pivot, à nous opposer à la coercition économique et à harmoniser les règles du jeu à l'échelle mondiale en misant sur l'intensification de la concurrence, l'amélioration de l'intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiales et le démantèlement des obstacles inutiles aux échanges internationaux, ce qui bénéficie aux consommateurs et stimule la croissance économique et l'innovation. Nous attendons avec intérêt la conclusion de la réforme de l'OMC et la tenue d'une 12^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC fructueuse. Nous intensifierons nos efforts pour lutter contre le commerce illicite à l'échelle mondiale et, en conformité avec les normes pertinentes de l'OCDE, veiller à ce que les entreprises adoptent une conduite responsable et exercent leur devoir de diligence en ce qui concerne les droits humains et les normes internationales du travail. Nous nous appliquerons à promouvoir une démarche d'économie circulaire et économe en ressources, à l'heure où nous œuvrons à remédier aux perturbations engendrées par la crise du COVID-19 et à faciliter la mise en place de chaînes d'approvisionnement plus résilientes et plus durables. Nous reconnaissons l'importance de la bonne gouvernance d'entreprise et de marchés financiers qui fonctionnent pour favoriser la reprise. Nous attendons avec intérêt le réexamen des Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE.

8. Nous remercions le Secrétariat de l'OCDE pour les efforts qu'il a déployés en vue de favoriser l'obtention d'un consensus mondial sur une solution reposant sur deux piliers face aux défis fiscaux soulevés par la transformation numérique de l'économie. Ces réformes contribueront à faire en sorte que le système fiscal international soit adapté aux objectifs, en veillant à ce que les entreprises multinationales paient leur juste part alors que nous nous efforçons de reconstruire en mieux. Nous soutenons les travaux que poursuit l'OCDE en vue d'apporter une sécurité et une stabilité à long terme au système fiscal international.

9. Nous nous félicitons du Tableau de bord à l'appui d'une reprise post-COVID-19 forte, résiliente, verte et inclusive, du Rapport sur la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil sur une politique intégrée de la santé mentale, des compétences et de l'emploi et du Cadre d'action pour une gouvernance publique intégrant la problématique des genres. Le Conseil, réuni au niveau des Ministres, adopte la Recommandation² sur l'amélioration de l'accès aux données et de leur partage, la Recommandation² sur la transparence et l'équité procédurale dans la mise en œuvre du droit de la concurrence, et la Recommandation en faveur d'une gouvernance réglementaire agile permettant de mettre l'innovation à profit.

10. Nous notons avec satisfaction le dévouement dont a fait preuve le Secrétariat de l'OCDE tout au long de la pandémie en vue de conserver à l'Organisation son rôle de centre d'expertise pour la production d'analyses de données et de conseils sur l'action à mener fondés sur les meilleures pratiques, et sa fonction de plateforme d'échanges multilatéraux et de collaboration avec le G7, le G20, l'APEC et d'autres instances internationales face à des défis communs, y compris ceux qui touchent les économies qui ne sont

² Avec les Partenaires adhérents concernés.

pas des économies de marché. Nous notons également avec satisfaction la collaboration continue et constructive de l'OCDE avec *Business at OECD* (BIAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC) ainsi qu'avec d'autres parties prenantes. Nous soutenons le Secrétaire général, son engagement à l'égard de nos valeurs communes, et les efforts qu'il déploie pour assurer la diversité et la transparence d'une Organisation réactive et qui rend compte à ses Membres. Nous célébrons le 60ème anniversaire de l'Organisation et nous nous réjouissons à la perspective d'œuvrer à l'édification d'un avenir vert et inclusif.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU DES MINISTRES 2021

www.ocde.org

OCDE Paris
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tél : +33 (0) 1 45 24 82 00